

QUAND ET COMMENT AURAI- JE MON TRAITEMENT DE CHIMIOTHÉRAPIE ?

Le traitement sera administré en perfusion sur votre chambre implantable (ou PAC¹).

Votre chimiothérapie sera administrée sous forme de cycles (ou cures)



Description synthétique du schéma thérapeutique:

→ Ce traitement ne nécessite pas une hospitalisation complète. Il vous sera administré en hôpital de jour.

Cycle de 21 jours (J22=J1)

Le schéma peut être modifié sur prescription médicale



²= Aprépitant (EMEND) à amener ou à prendre le jour de l'injection de cisplatine

Avant et après les cures, Que dois- je faire?

- Prémédication avant les cures (corticoïdes, patch Emla (lidocaïne), antiémétiques...)
- Dans les jours précédant la cure, un bilan sanguin vous sera prescrit.
- Possibilité de report de cure en fonction des résultats biologiques et de votre état clinique.
- Dans les jours précédant et suivant la cure vous devez boire de l'eau (1.5L minimum)
- Il n'est pas nécessaire de vous présenter à jeun pour votre traitement.
- Anti émétiques (et parfois corticoïdes) les jours suivant la cure.

¹ Abord veineux (PAC)

Un petit boîtier, situé sous la clavicule, appelé communément PAC ou chambre implantable, peut être mis en place par un chirurgien avant de débuter le traitement.

En cas d'apparition de rougeur, de douleur ou inflammation à ce niveau, en parler à votre médecin.

RECOMMANDATIONS GENERALES



Buvez beaucoup d'eau (au moins 1,5L par jour)



Lors du traitement, il est déconseillé de s'exposer au soleil.



Ce traitement ne peut être pris lors d'une grossesse ou de l'allaitement.



Lavez-vous les mains régulièrement, surtout avant chaque repas pour limiter les risques d'infections.



Afin de ne pas contaminer vos toilettes, urinez en position assise.



Utilisez une méthode de contraception efficace lors de votre traitement. En cas de doute, parlez-en à



Le traitement peut entraîner des troubles sexuels. Parlez-en à votre médecin ou à l'équipe soignante.



Les vaccinations peuvent être possibles dans certains cas, parlez-en à votre médecin.



La consommation d'alcool et de tabac est fortement déconseillée.



Ce traitement peut interagir avec d'autres produits, plantes ou tisanes. Evitez l'automédication.



Si vous prenez de l'Aprépitant (Emend), il est déconseillé de manger ou boire du pamplemousse lors du traitement



Conservez vos activités tout en vous ménageant (pauses, siestes).



En cas de consultation médicale, de soins dentaires ou d'hospitalisation, pensez à préciser que vous êtes



Il est conseillé de faire de l'activité physique.

Pensez à noter les effets que vous ressentez pour en parler à votre médecin (effets ressentis, dates, moments..)

.....

ONCO
 HAUTS-DE-FRANCE
 RESEAU REGIONAL DE CANCEROLOGIE



FICHE CONSEIL PATIENT

CISPLATINE GEMCITABINE Cisplatine Gemzar

Version 2018

Cette fiche a été délivrée par :

.....

Cette fiche d'information a été réalisée par le Réseau Régional de Cancérologie ONCO Hauts de France, en collaboration avec l'Observatoire du Médicament, des Dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique (OMÉDIT Hauts de France), les groupes régionaux « pratiques médicales et pharmaceutiques » et « IDE » ainsi que les Centres de Coordination en Cancérologie (3C) du Nord-Pas-de-Calais.

Ce document ne peut se substituer à un avis médical.
 En cas de doute, demandez conseils à votre équipe soignante.



Nausées / Vomissements / Perte d'appétit

COMMENT PREVENIR ?

- Mangez lentement dans le calme, ce qui vous fait plaisir et en petites quantités mais fréquemment.
- N'hésitez pas à fractionner vos repas: collation, goûter...
- Evitez les aliments gras, frits, épicés qui sont difficiles à digérer.
- Privilégiez les aliments tièdes, froids ou moins odorants.
- Limitez la consommation d'alcool

QUE FAIRE ?

- Si vous vomissez, rincez-vous la bouche et attendez une heure ou deux avant de manger.
- Un médicament anti-vomissements (antiémétique) peut vous être prescrit par votre médecin.
- Si les vomissements persistent malgré le traitement, n'hésitez pas à prévenir votre médecin traitant
- Le fait de sucer des bonbons mentholés peut permettre de soulager les nausées
- Evitez la position allongée
- En cas de vomissement continuez à prendre votre traitement normalement.



Mucites / Aphtes

Se manifestent par des aphtes ou des ulcérations sur la bouche ou sur les lèvres

COMMENT PREVENIR ?

- Evitez alcool/tabac
- Evitez les aliments trop chauds, épicés ou acides, les fruits secs, le gruyère, la moutarde
- Evitez les aliments trop sucrés (miel, confiture ...) ainsi que les fritures
- Préservez une bonne hygiène buccale, utilisez une brosse à dent souple

QUE FAIRE ?

- Des bains de bouche peuvent vous être prescrits
- Le froid soulage les aphtes (glaçons, glaces, boissons rafraichissantes, etc.)



Toxicité rénale

Se manifeste par des gonflements, des tiraillements, des lourdeurs des membres, etc.

COMMENT PREVENIR ?

- Hydratation
- Surveillance de l'élimination des urines

QUE FAIRE ?

- Dès l'apparition des signes évoqués, contacter votre médecin



Troubles hématologiques

Anémie: fatigue, pâleur. Baisse du nombre de globules rouges dans le sang (du taux d'hémoglobine).

Thrombopénie: risque de saignement. Baisse du nombre de plaquettes sanguines

Neutropénie: risque d'infection (fièvre, frissons, etc.). Baisse du nombre de globules blancs dans le sang.

COMMENT PREVENIR ?

- Ayez une bonne hygiène corporelle
- Limitez le contact avec des personnes malades ou contagieuses
- Lavez-vous fréquemment les mains

QUE FAIRE ?

- Contrôlez votre température si vous vous sentez fébrile et prévenez votre médecin traitant **si votre température dépasse 38°C**
- En cas d'apparition des signes évoqués, vous devez immédiatement le signaler à votre médecin.



Syndrome grippal

Peut se manifester dans les 48h suivant l'injection par de la fièvre, des courbatures, des frissons, etc.

QUE FAIRE ?

- Un traitement par paracétamol peut être prescrit pour vous soulager. Si les symptômes persistent au-delà de 48h, contactez votre médecin.



Atteinte de la sensibilité des extrémités

Se manifeste par des engourdissements ou une modification de la sensibilité des mains et/ou des pieds. Ces symptômes peuvent apparaître après cumul de plusieurs cures.

QUE FAIRE ?

- En cas d'apparition des signes évoqués, vous devez le signaler à votre médecin



Trouble de l'audition

Se manifeste par des bourdonnements d'oreille, une diminution de l'audition.

QUE FAIRE ?

- En cas d'apparitions des signes évoqués, vous devez le signaler à votre médecin. Un audiogramme pourra vous être prescrit

Cette liste n'est pas exhaustive. Les effets indésirables ne sont pas systématiques et peuvent varier dans leur intensité.

Les conseils apportés ici peuvent vous aider à prévenir ou limiter l'apparition de ces effets.

EN CAS DE PERSISTANCE DE L'UN DE CES EFFETS INDESIRABLES CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN OU ÉQUIPE SOIGNANTE.